

FRAIS SCOLAIRES			
	COMPREND	POUR QUI	MONTANT ANNUEL 2018
Tarif au repas	Déjeuner ou dîner	Post-bac uniquement	3,90 €
Forfait demi-pensionnaires	Déjeuner	Lycéens non internes	522,88 €
Forfait internat	Nuitée et 3 repas (pt déjeuner/déjeuner/dîner)	Lycéens internes	1 551,44 €

TENUES PROFESSIONNELLES		
Tarifs variables en fonction de la filière retenue		
Tenues professionnelles	Entre 150€ et 320€	Tarifs variables en fonction de la filière retenue
Mallette à couteau	Entre 54€ et 170€	

AIDES				
	POUR QUI	QUI VERSE	QUAND	MONTANT
Aide au premier équipement (APE)	1ère année de CAP Seconde pro cuisine et commercialisation et service en restaurant Seconde technologique 1ère Technologique (sous réserve)	Region Bretagne. Vient en déduction de la commande de tenues professionnelles ou de la mallette	à la commande de la tenue ou de la mallette	180€ (sous réserve de modification par la Région Bretagne)
Manuels scolaires	1ère année de CAP Seconde pro cuisine et commercialisation et service en restaurant Seconde technologique	Region Bretagne. Mise à disposition de manuels par le Lycée pour le montant prévu.	à la rentrée scolaire	50 €
				100 €
Bourses	Sur conditions de ressources.	Etat	à chaque fin de trimestre	en fonction des ressources du foyer

ATTENTION !! Les dossiers de bourses pour l'année scolaire prochaine sont à retirer à partir de février et jusqu'à fin mai 2018 dans votre établissement d'origine